

Opportunities for Cooperation Between Environment New Brunswick and The New Brunswick Environment Industry Association

Environment New Brunswick (the Department) works with and through a variety of stakeholders with broad environmental interests including non-governmental organizations and those in the private and municipal sectors to promote a vibrant environment and healthy, sustainable communities throughout the province.

The New Brunswick Environment Industry Association (the Association) is dedicated to the growth and development of a strong and diverse environmental industry that provides many of the necessary tools to allow the Department to meet its objectives while positioning member businesses to be part of the Province's self-sufficiency goals.

The Department recognizes the important role the Association and other professional organizations can play in contributing to environmental sustainability, and encourages complementary interaction wherever possible.

Given the links between the mandates of the Department and the Association, opportunities have and will continue to be explored for cooperative activity.

Specifically:

- Efforts will be made to foster a greater understanding of the distinct roles and responsibilities of the Department and the Association, including the recognition of public and private sector interests.
- Attention will be focused on exploring improved education and the development and implementation of technologies and tools for the prevention of degradation, improved protection and for the enhancement of all aspects of the environment.
- Emphasis will be placed on ensuring that information exchange is a centrepiece of public awareness activities by either entity.

Possibilités de collaboration entre Environnement Nouveau-Brunswick et l'Association des industries de l'environnement du Nouveau Brunswick

Environnement Nouveau-Brunswick (le Ministère), en collaboration avec divers intervenants aux intérêts variés en la matière, notamment des organisations non gouvernementales, privées et municipales, s'emploie à promouvoir un secteur environnemental vigoureux ainsi que des communautés saines et durables dans toute la province.

L'Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick (l'Association) se consacre à la croissance et au développement d'une industrie environnementale forte et diversifiée qui fournit au Ministère bon nombre des outils dont il a besoin pour atteindre ses objectifs tout en positionnant les entreprises membres de façon qu'elles puissent participer aux objectifs d'autosuffisance du gouvernement provincial.

Le Ministère reconnaît le rôle important que l'Association et d'autres organisations professionnelles peuvent jouer en matière de durabilité de l'environnement. Aussi encourage-t-il l'interaction par tous les moyens possibles.

Étant donné les recoupements entre les mandats du Ministère et de l'Association, des possibilités ont été explorées et continueront à l'être pour favoriser l'activité de coopération.

Plus précisément :

- *Des efforts seront déployés pour favoriser une meilleure compréhension des responsabilités et des rôles distincts du Ministère et de l'Association, y compris la reconnaissance des intérêts des secteurs public et privé.*
- *Nous nous concentrerons sur l'examen de meilleures méthodes d'information et de sensibilisation et sur le développement et la mise en oeuvre de technologies et d'outils pouvant contribuer à la prévention de la dégradation et à l'amélioration de tous les aspects environnementaux, y compris les méthodes de protection.*
- *Une importance sera accordée à l'échange d'information pour qu'il soit un objectif des activités de sensibilisation publiques de chacun des organismes.*

Hon. Rick Miles

Minister of Environment
Le ministre de l'Environnement



Pierre Landry

President of New Brunswick Environment Industry Association
Le Président, Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick

